



Les élus Europe Écologie Les Verts
du Conseil Général du Rhône



Communiqué de presse :

Le Conseil Général ne doit pas prendre de risques financiers pour le projet privé du Grand Stade

Le 30 novembre, le Conseil Général du Rhône doit voter une garantie de remboursement d'un emprunt de 40 Millions d'euros de la société privée foncière du Montout, pour boucler le montage financier du Grand Stade. Cet engagement financier du Conseil Général est inacceptable :

- Depuis le début, Jean-Michel Aulas répète à l'envi qu'il n'a pas de problème de financement pour le stade, qu'il aura des emprunts bancaires, et qu'il vendra le nom du stade pour 100M€ (« naming »). Or, dans le projet de délibération du Conseil Général, sont indiqués des emprunts (200M€), une émission obligataire (80M€ dont 50% à garantir par le CGR) et de l'auto-financement (120M€) : aucun naming et aucun business plan avec des recettes ! Les banques ne veulent donc pas s'engager davantage pour boucler son financement et Aulas recourt à un emprunt obligataire auprès du public : l'OL a-t-il vraiment les moyens financiers de construire son stade et pourquoi Aulas, qui a une fortune personnelle conséquente, ne garantit pas lui-même cet emprunt ?
- depuis 2007, le Président du grand Lyon répète à l'envi que le Grand Stade est un équipement privé qui se fera sans argent public et sans aide économique, hormis pour les accès qui ont déjà mobilisé des ressources importantes. Or, aujourd'hui, Aulas a besoin de l'aide financière indirecte d'une collectivité et le risque financier serait porté par le Conseil Général du Rhône ? aurait-on menti pour imposer un projet au détriment d'autres alternatives ?
- Depuis plusieurs mois, Michel Mercier répète à l'envi que le Conseil Général a des contraintes budgétaires, et qu'il doit se recentrer sur ses compétences premières, notamment la solidarité. Rappelons aussi que Michel Mercier va augmenter les impôts pour faire face aux dépenses sociales croissantes. Il est vrai qu'un stade privé de 60 000 places est une priorité au moins aussi importante que les personnes handicapées, les personnes âgées en perte d'autonomie, les publics en insertion, l'aide à l'enfance, les collégiens : les contribuables apprécieront les vraies raisons...

Plus le temps passe sur le dossier du grand Stade, plus ses fragilités sont évidentes, notamment sur le plan financier : s'engager dans la garantie d'emprunt, c'est prendre le risque d'une perte de 40M€ d'argent public ! De plus, en cas de réalisation du risque, l'hypothèque jouerait en premier au profit des banques et de leurs créances et ensuite seulement au profit du Conseil Général du Rhône !

Dans la situation financière du Conseil Général fragilisé sur le plan financier par ses emprunts toxiques, c'est une décision irresponsable : le 30 novembre, nous appelons les conseillers généraux à voter contre cette décision inique.

Raymonde Poncet et Béatrice Vessiller

Contact presse : Véronique Pomiès

04 72 61 28 19/06 27 22 75 32